

CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance

par la voie de l'apprentissage



Le diplôme

- Diplôme reconnu par l'Etat
- Enseignement dispensé par des formateurs spécialisés
- Accompagnement et suivis pédagogiques individualisés

Les conditions d'accès

- Être âgé de 16 ans à 29 ans révolus.
- Trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage



Un rythme à adopter : l'alternance

Le CFA assure aux jeunes de 16 à 29 ans révolus sous contrat d'apprentissage une formation professionnelle qui doit compléter et s'articuler avec la formation reçue en entreprise.



Les sites de formation

- Metz (57)
- Pont-Saint-Vincent (54) (à 15 minutes de Nancy)
- Metz Borny (57)

L'apprenti

Quel statut ?

- L'apprenti est titulaire d'un contrat de travail d'une durée au moins égale à la durée de la formation.
- Le temps consacré à sa formation est compris dans le temps de travail, et est rémunéré.
- L'apprenti bénéficie des mêmes droits (notamment congés, protection maladie, maternité, accidents du travail) que les salariés de l'entreprise.

L'apprentissage

Apprendre autrement

- L'apprentissage est une formation en alternance qui a pour but de donner à des jeunes, une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique.
- Il fait l'objet d'un contrat de travail écrit conclu entre l'apprenti et l'employeur. Il fixe les droits et devoirs des trois acteurs : apprenti, CFA et entreprise.



Les entreprises concernées

Tout établissement relevant du secteur sanitaire et social, public, privé ou associatif.



Comment est financée la formation ?

Les coûts pédagogiques de ces formations sont pris en charge par des OPCO. Des primes et des aides de l'Etat sont possibles.

S'INSCRIRE OU EN SAVOIR PLUS

CFA régional des métiers du sanitaire et social

GIP FTLV - Organisme gestionnaire
28 rue de Saurupt - 54012 Nancy Cedex

T. 03 83 55 65 41 - Email : ce.cfa-gip@ac-nancy-metz.fr



Suivez-nous sur @cfasanitaireetsocial